

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<p>N° d'enregistrement :</p> <p style="text-align: center;">65</p> <p>Objet:</p> <p style="text-align: center;">Conventions, contrats, marchés</p> <p>Recrutement et renouvellement des Contrats Uniques d'Insertion</p>	<p>Le Conseil d'administration s'est réuni le 14 Novembre 2013 sous la présidence de Monsieur Henri WIERZEJEWSKI à la suite de la convocation qui a été adressée aux membres du Conseil 10 jours auparavant, conformément aux dispositions du Code de l'éducation, article R421-25.</p> <p>24 membres étant présents sur les 30 composant le Conseil, le quorum est atteint.</p> <p>VU le</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code de l'éducation, partie réglementaire, articles R421-8, R421-20, R421-54 • Code des Juridictions financières • Code des Marchés publics • Décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié <p>Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement à recruter les Contrats Uniques d'Insertion (CUI) suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BERON Isabelle employée en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 jusqu'au 23/11/2014. - CARNEZ Bruno employé en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 jusqu'au 23/11/2014. - CLABAUX Bruno employé en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 jusqu'au 23/11/2014. - MENUGE Marie-Jeanne, employée en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 jusqu'au 23/11/2014. - SUPIOT Eric employé en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 jusqu'au 23/11/2014. - WATEL Bérangère, employée en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 jusqu'au 23/11/2014. - Autorisation à recruter un nouveau CUI en remplacement de Madame DERHALO Janique si l'accord de renouvellement n'est pas donné par les services de Pôle Emploi. <p style="text-align: center;">et de renouveler les Contrats Uniques d'Insertion (CUI) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DECONINCK Catherine employée en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 31/12/2013 et cela pour la durée totale de travail lui restant à couvrir selon le conventionnement. - DERHALO Janique employée en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 et cela pour la durée totale de travail lui restant à couvrir selon le conventionnement. - HENNION Frédéric employé en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 et cela pour la durée totale de travail lui restant à couvrir selon le conventionnement. - JOLLANT Jean-Marc employé en tant qu'Agent d'Entretien Polyvalent à compter du 24/11/2013 et cela pour la durée totale de travail lui restant à couvrir selon le conventionnement. <p>Nombre de présents : 24</p> <p>Abstentions : 0</p> <p>Blancs : 0</p> <p>Nuls : 0</p> <p>Suffrages exprimés :</p> <p>Pour : 24</p> <p>Contre : 0</p> <p style="text-align: right;">Fait à Bruay-La-Buissière, le 15/11/2013</p> <p style="text-align: right;">Pour extrait conforme,</p> <p style="text-align: right;">Le Président du Conseil d'Administration,</p> <p style="text-align: right;">Henri WIERZEJEWSKI</p>
	<p>CERTIFIE EXECUTOIRE, compte tenu de la date de publication/notification de l'acte le</p>